

# DOCUMENTS DE RECHERCHE DE L'OBSERVATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

**DROFE**

DROFE no. 22

## **INÉGALITÉS DE GENRE EN MATIÈRE D'INCLUSION FINANCIÈRE AU CAMEROUN : UNE ANALYSE À L'AIDE DE LA MÉTHODE DE DÉCOMPOSITION DE FAIRLIE**

**Hermann Ndoya Hegueu**

Doctorant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de  
l'Université de Dschang (Cameroun) et membre du Laboratoire de Recherche  
en Economie Fondamentale et Appliquée (LAREFA)

SEPTEMBRE 2021

OBSERVATOIRE  
DE LA FRANCOPHONIE  
ÉCONOMIQUE



Université   
de Montréal

## **Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal**

L'[Observatoire de la Francophonie économique](http://ofe.umontreal.ca) (OFE) de l'Université de Montréal a été créé en 2017 en partenariat avec le Gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Il a pour mission de devenir une ressource de premier plan sur les questions reliées à la Francophonie économique et, donc, un centre de calibre international d'études, de recherches et d'activités de liaison et de transfert sur la francophonie économique ayant un intérêt marqué pour les pays en voie de développement, notamment ceux du continent africain.

Il met à la disposition des partenaires de la francophonie – gouvernements, entreprises et organismes publics et privés – des études de haut niveau, des données fiables et un vaste réseau d'expertises économiques vouées à la réalisation d'analyses économiques résolument ancrées dans la théorie et les faits.

Pour plus d'information, visitez le site : <http://ofe.umontreal.ca>

Merci aux partenaires de l'OFE :



# Inégalités de genre en matière d'inclusion financière au Cameroun : Une analyse à l'aide de la méthode de décomposition de Fairlie

DROFE no. 22

**Hermann Ndoya Hegueu**

Doctorant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de l'Université de Dschang (Cameroun) et membre du Laboratoire de Recherche en Economie Fondamentale et Appliquée (LAREFA)

Septembre 2021

**Résumé :** Cet article analyse les déterminants des écarts entre les hommes et les femmes en matière d'inclusion financière au Cameroun, en s'appuyant sur les données d'une enquête auprès des consommateurs de produits et services financiers de 2017, et en appliquant la méthode de décomposition de Fairlie. Nous analysons six variables distinctes d'inclusion financière captant l'accès et l'utilisation des produits et services financiers. Les résultats de la décomposition montrent qu'il existe un écart dans tous les indicateurs d'accès et d'utilisation des produits et services financiers en faveur des hommes. Les résultats montrent également que le revenu est la plus grande source d'inégalité de genre dans l'accès aux produits et services financiers, avec plus de 50 % de contribution aux écarts. De plus, en ce qui concerne les inégalités d'utilisation des produits et services financiers entre les deux sexes, le plus grand contributeur aux écarts est l'éducation, avec une contribution moyenne de plus de 35 %. Sur la base de ces résultats, les politiques doivent être orientées vers la facilitation d'un accès équitable à l'éducation entre les hommes et les femmes, ainsi que vers la facilitation de la participation économique des femmes afin d'augmenter leurs revenus et de les conduire vers une plus grande inclusion financière.

**Mots clés :** Inclusion financière, inégalités de genre, éducation, revenus, décomposition de Fairlie, Cameroun

*Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions sont la seule responsabilité des auteurs.*

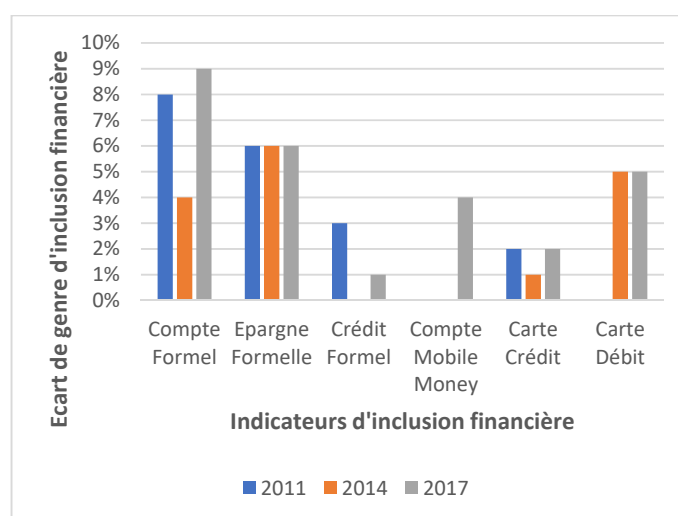
## Introduction

À l'issue du sommet du G-20 à Séoul en 2010, plus de 90 pays ont signé la « Déclaration de Maya » qui consistait à réduire la pauvreté à travers l'inclusion financière et à s'acheminer vers l'accès universel aux services financiers à l'horizon 2020. L'accent avait été porté sur l'importance cruciale de l'inclusion financière dans le processus d'autonomisation et de transformation des vies des populations pauvres, et sur sa contribution pour une croissance économique forte et inclusive dans les pays en développement (Banque Mondiale, 2015 ; AFI, 2017). Cependant, même si la plupart des pays signataires de la déclaration de Maya ont mis en œuvre des stratégies de développement du système financier, les travaux de Demirgüç-Kunt et al. (2018) montrent que le niveau d'inclusion financière reste faible dans les pays en développement et que des écarts entre les hommes et les femmes persistent.

L'inclusion financière renvoie à l'accès et à l'utilisation des produits et services financiers par tous les segments de la population, à des coûts abordables et de manière à répondre à leurs besoins (AFI, 2013). Un système financier inclusif représente donc un levier de réduction de la pauvreté ainsi qu'un facilitateur dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Par conséquent, si la question de l'inclusion financière requiert une attention particulière dans les pays en développement, l'un des défis réside dans l'égalité de genre dans l'accès et l'utilisation des produits et services financiers. Les hommes sont beaucoup plus susceptibles d'être inclus financièrement par rapport aux femmes, qui sont très souvent marginalisées ou discriminées (Quisumbing et Pandolfelli, 2010 ; Swamy, 2014 ; Ghosh et Vinod, 2017). Au Cameroun comme dans la plupart des pays africains et en développement, les écarts entre les sexes en matière d'inclusion financière peinent à diminuer. Selon l'AFI (2016), les écarts de genre en matière d'inclusion financière renvoient aux inégalités d'accès et d'utilisation d'une large gamme de services financiers formels (crédit, épargne, assurance et transferts de fonds) entre les hommes et les femmes. L'élimination de ces écarts est donc d'une importance capitale. Cela permettrait non seulement de promouvoir l'esprit d'entreprise des femmes, mais aussi d'accroître leur pouvoir de décision au sein du ménage ainsi que leur autonomisation politique et économique (Aterido et al., 2013 ; Demirgüç-Kunt et al., 2013 ; Swamy, 2014 ; Benería et al., 2015 ; Adegbite et Machethe, 2020).

L'autonomisation des femmes par l'inclusion financière est considérée comme un important levier pour les stratégies de développement durable<sup>1</sup>. Au Cameroun, le niveau global d'inclusion financière a augmenté ces dernières années. Par exemple, selon les statistiques de la Banque mondiale, le pourcentage d'adultes détenant un compte bancaire est passé de 15 % en 2011 à 35 % en 2017 (Demirgüç-Kunt et al., 2018). Cependant, au niveau du genre, les écarts entre les hommes et les femmes ont continué à se creuser dans presque toutes les dimensions de l'inclusion financière (Figure 1). La question soulevée après les faits ci-dessus présentés est celle de savoir : qu'est-ce qui explique les écarts de genre en matière d'inclusion financière au Cameroun ?

**Figure 1 : Tendance des écarts d'inclusion financière entre les sexes au Cameroun**



**Source :** construction de l'auteur à partir des données du global finindex de la banque mondiale.

<sup>1</sup> Selon ONU-Femmes (2014), le développement durable fait référence à l'inclusion socio-économique, humaine et sociale, à l'égalité des sexes et à la conservation écologique sans exclusion des individus.

L'objectif de cette étude est donc d'analyser les déterminants des écarts entre les hommes et les femmes en matière d'inclusion financière au Cameroun. La contribution de cette étude à la littérature est double. Premièrement, nous analysons l'écart entre les sexes en matière d'inclusion financière sous différents aspects, contrairement aux travaux précédents qui ne le font qu'au niveau de la détention d'un compte formel. Nous utilisons six indicateurs différents d'inclusion financière, qui fournissent des informations à la fois sur l'accès et l'utilisation des produits et services financiers. Cela nous permet de surmonter le problème de mesure de l'inclusion financière souvent soulevé dans la littérature et de mieux orienter les politiques économiques vers les aspects de l'inclusion financière où les écarts sont les plus persistants. Deuxièmement, notre stratégie empirique est basée sur une méthode de décomposition des écarts de genre. Nous recourons à la méthode de décomposition de Fairlie, qui nous permet de surmonter les problèmes observés dans d'autres méthodes de décomposition, notamment lorsque la variable dépendante est binaire. De plus, cette méthode nous permet d'obtenir à la fois la contribution globale des variables utilisées dans le travail et la contribution de chacune des variables prises individuellement à la compréhension des écarts de genre en matière d'inclusion financière.

Globalement, nos résultats montrent que le revenu est la plus grande source d'inégalité de genre dans l'accès aux produits et services financiers avec plus de 50 % de contribution aux écarts ; tandis que l'éducation est la plus grande source d'inégalité dans l'utilisation des produits et services financiers avec une contribution moyenne aux écarts de plus de 35 %.

Le reste de cet article est organisé comme suit. La section 1 présente une brève revue de la littérature, tandis que la section 2 décrit les données et l'approche méthodologique utilisées. La section 3 discute des résultats et la dernière section conclut.

## **1. Revue de la littérature**

L'égalité d'accès aux services financiers entre les hommes et les femmes reste une question importante pour le développement inclusif. La question d'inégalités de genre en matière d'inclusion financière a fait l'objet d'analyses et revêt une littérature assez importante. Les femmes étant très souvent victimes de discriminations dans le système financier formel, les études de Demirgüç-Kunt et al. (2013, 2015) confirment que, bien que le niveau d'inclusion financière ait augmenté dans la plupart des pays en développement, il existe toujours un écart entre les sexes dans l'accès et l'utilisation des produits et services financiers.

Ainsi, plusieurs auteurs ont essayé d'expliquer les causes des écarts entre les sexes en matière d'inclusion financière en mettant en avant le niveau d'éducation (Lusardi et Tufano, 2009 ; Aterido et al., 2013 ; Demirgüç-Kunt et al., 2013 ; Fanta et Mutsonziwa, 2016 ; Akhter et Cheng, 2020), les obstacles juridiques et institutionnels (Safavian et Haq, 2013 ; Basavaraj et Bhattacharjee, 2014 ; Mishra et Sam, 2016 ; Balasubramanian et al., 2019 ; Adegbite et Machethe, 2020), les normes culturelles et sociales (Naidoo et Hilton, 2006 ; Pitt et al., 2006 ; Malapit, 2012 ; Rajeev et al., 2015), et la situation socioprofessionnelle des individus. Parmi les exemples liés aux obstacles juridiques et aux normes culturelles qui expliquent les différences entre les sexes en matière d'accès au crédit figurent les restrictions en matière de droits de propriété. Les institutions des pays africains limitent souvent l'accès des femmes à la propriété foncière, ce qui constitue une barrière à l'accès au crédit, car les titres de propriété foncière sont souvent exigés par les banques comme garantie lors d'une demande de crédit (Naidoo et Hilton, 2006). Ces restrictions peuvent inclure l'obligation pour les femmes mariées d'obtenir la signature et l'approbation de leur mari pour toutes les transactions financières qu'elles demandent (Chamlou et al., 2008 ; Safavian et Haq, 2013). De plus, en ce qui concerne

l'accès à l'éducation, nous constatons que les hommes ont plus facilement accès à l'éducation que les femmes dans les pays en développement (Aterido et al., 2013). Dès lors, les écarts entre les sexes en matière d'éducation créent des obstacles à l'emploi des femmes, qui génèrent également des écarts entre les sexes en matière de participation économique et, en fin de compte, créent des écarts de revenus entre les hommes et les femmes, en réduisant au final la capacité des femmes à entrer dans le système financier formel (Klasen et Lamanna, 2009 ; Ghosh et Vinod, 2017).

Sur le plan empirique, très peu de travaux ont été consacrés à une analyse approfondie des causes ou des moteurs de l'écart entre les sexes en matière d'inclusion financière. Cependant, Aterido et al. (2013), en utilisant des données d'enquête provenant de neuf pays d'Afrique subsaharienne, ont analysé les écarts entre les sexes dans l'accès aux services financiers, mais ne trouvent pas de discrimination significative à l'encontre des femmes. L'écart entre les sexes en Afrique semble être lié à la participation des femmes en dehors du secteur financier. Le faible niveau d'utilisation des services financiers par les femmes dans les pays étudiés peut s'expliquer par les différences entre les sexes en matière d'éducation et de revenus, d'emploi formel ou de statut dans le ménage. Par conséquent, les femmes sont davantage limitées dans leurs capacités socio-économiques à accéder aux services financiers ou à les utiliser. Ce résultat confirme les conclusions de Demirgüç-Kunt et al. (2013), qui dans un échantillon de 98 pays en développement, ont mis en évidence l'existence d'un écart significatif entre les sexes dans l'accès et l'utilisation des produits et services financiers. Les auteurs soulignent que, dans les pays où les femmes sont soumises à des restrictions en matière d'emploi, de mobilité ou de possession d'actifs, elles ont moins de chances d'avoir un compte, d'emprunter ou d'épargner dans une institution financière formelle. Leurs résultats confirment également que les manifestations des normes de genre, telles que le niveau de violence à l'égard des femmes et l'incidence du mariage précoce pour les femmes, contribuent à expliquer la variation de l'utilisation des services financiers entre les hommes et les femmes, même après avoir contrôlé les caractéristiques individuelles telles que le revenu, l'éducation, le milieu de résidence, l'âge et le statut socioprofessionnel.

Cependant, si les travaux empiriques ci-dessus identifient des causes importantes des écarts entre les sexes en matière d'inclusion financière, ils ne fournissent pas d'informations sur la compréhension de ces écarts. Dans une tentative de surmonter ce problème, Abdu et al. (2015), utilisent les données de la banque mondiale, ainsi que les méthodes de régression probit de décomposition de Fairlie. Ils montrent que l'éducation secondaire explique 63 % des écarts d'inclusion financière entre les sexes au Nigéria et le revenu explique 18 %. Ces deux facteurs contribuent le plus aux écarts entre les sexes en matière de détention d'un compte auprès d'une institution financière formelle au Nigeria. De même, Botric et Broz (2017), dans une analyse des écarts entre les sexes en matière d'inclusion financière dans les pays d'Europe Centrale et du Sud-Est, constatent que l'emploi et l'éducation secondaire sont les plus grands contributeurs aux écarts de genre dans l'accès à un compte formel. Adegbite et Machethe (2020) ont récemment étudié les causes et les effets de l'écart d'inclusion financière entre les sexes au Nigeria. Ils ont montré que les causes de l'écart d'inclusion financière entre les sexes sont attribuées à des facteurs socio-économiques, socioculturels, institutionnels, juridiques et réglementaires qui affectent la demande et l'offre des services financiers formels au Nigéria.

Compte tenu de la littérature présentée ci-dessus, nous constatons que l'inclusion financière a été analysée par les précédents auteurs uniquement en termes de détention d'un compte auprès d'une institution financière. Cependant, cet indicateur n'est pas suffisant pour décrire le niveau global d'inclusion financière dans un pays. Comme nous l'avons mentionné au début de ce travail, nous utiliserons six indicateurs distincts d'inclusion financière, captant à la fois l'accès

et l'utilisation des produits et services financiers. Cela nous permet d'aborder la question traitée sous différents angles d'analyse.

## 2. Approche méthodologique et présentation des données

Dans cette section, nous présentons dans un premier temps l'approche méthodologique, et dans un second temps les données utilisées.

### 2.1. Approche méthodologique

Dans cette étude, nous analysons les facteurs qui expliquent les écarts d'inclusion financière entre les sexes au Cameroun. Pour ce faire, nous utilisons une approche de décomposition non linéaire de Fairlie. La décomposition de Fairlie est une extension de la décomposition de Blinder-Oaxaca qui surmonte les problèmes rencontrés dans les approches de Blinder (1973) et Oaxaca (1973), en particulier les limitations posées lorsque la variable dépendante est une variable dichotomique, polytomique, censurée ou tronquée (Jann, 2008).

Le principal avantage dans l'utilisation de cette méthode est que les coefficients issus de l'estimation d'un modèle Probit ou Logit peuvent directement être utilisés dans la spécification de la décomposition. Cette méthode est toutefois inappropriée dans le cas où la variable dépendante est linéaire et continue (Fairlie et Meyer, 1999 ; Fairlie, 2006). Nous pouvons finalement analyser la contribution de chaque variable aux écarts à partir des probabilités prédites. Cela s'effectue en remplaçant une distribution (hommes) par une autre (femmes), en supposant constante la distribution des autres variables.

En nous inspirant des travaux de Fairlie et Meyer (1999), nous pouvons écrire la décomposition d'une équation non linéaire  $Y = F(X\beta)$  comme suit :

$$\bar{Y}^H - \bar{Y}^F = \left[ \sum_{i=1}^{N^H} \frac{F(X_i^H \beta^F)}{N^H} - \sum_{i=1}^{N^F} \frac{F(X_i^F \beta^F)}{N^F} \right] + \left[ \sum_{i=1}^{N^H} \frac{F(X_i^H \beta^H)}{N^H} - \sum_{i=1}^{N^F} \frac{F(X_i^H \beta^F)}{N^F} \right] \quad (1)$$

où  $Y$  est la variable de résultat, captant l'inclusion financière.  $N^j$  est la taille de l'échantillon selon le genre  $j$ .  $H$  et  $F$  renvoient respectivement aux "Hommes" et aux "Femmes". Le premier terme entre-crochets représente la part des écarts de genre dues aux différences de distributions de  $X$ , et le second terme représente la part des écarts dans le processus de détermination des niveaux de  $Y$ . Le second terme capte également la part des écarts de genre due aux différences non mesurables ou aux dotations inobservables entre les groupes.

Ainsi, pour identifier la contribution aux écarts de genre au niveau de certaines variables spécifiques, nous supposons que :

$$N_H = N_F \quad (2)$$

Cela signifie qu'il existe un appariement de paires d'observations entre les hommes et les femmes.

En utilisant les coefficients estimés d'une estimation Logit  $\beta^*$ , la contribution indépendante de  $X_i$  aux écarts de genre peut s'écrire comme suit :

$$\frac{1}{N^F} \sum_{i=1}^{N^F} F(\alpha^* + X_{1i}^H \beta_1^* + X_{2i}^H \beta_2^*) - F(\alpha^* + X_{1i}^F \beta_1^* + X_{2i}^H \beta_2^*) \quad (3)$$

## 2.2. Présentation des données

Les données utilisées dans ce travail sont de sources secondaires issues de l'enquête « Finscope » auprès des consommateurs de produits et services financiers, conduite en 2017 au Cameroun par l'Institut national de la statistique (INS). La base Finscope a été constituée par FinMark Trust, qui est une structure indépendante, dont le but est de faire fonctionner les marchés financiers à l'avantage des pauvres par la promotion de l'inclusion financière et l'intégration financière régionale. Il s'agit d'une étude représentative à l'échelle nationale et régionale sur la manière dont les populations obtiennent leur revenu, et comment elles gèrent leur vie sur le plan financier. Elle permet aussi de fournir des informations sur les attitudes et les perceptions concernant les produits et les services financiers. À ce jour, les études Finscope ont été menées dans 28 pays. Les données sur le Cameroun portent sur un échantillon d'environ 7 761 ménages répartis dans 597 grappes (encore appelées zones d'étude) à travers le territoire national.

Dans le cadre de cette étude, l'inclusion financière est analysée à travers six indicateurs séparés portant à la fois sur l'accès et l'utilisation des produits et services financiers. Ainsi l'accès aux services financiers est mesuré par trois variables à savoir : la détention d'un compte auprès d'une institution financière formelle, la détention d'un compte « Mobile Money » et la détention d'une carte Débit ou Crédit. Nous rappelons que les variables utilisées ici sont des variables catégorielles qui prennent les valeurs 1 si l'individu détient un compte et 0 sinon. L'utilisation des services financiers quant à elle est mesurée par trois variables également, notamment l'épargne formelle, le crédit formel et l'utilisation des services « Mobile Money ». De même, les variables incluses ici sont des variables catégorielles qui prennent les valeurs 1 si l'individu utilise un service financier et 0 sinon.

Nous incluons dans ce travail plusieurs variables inspirées de la littérature, permettant d'expliquer les causes de l'écart de genre en termes d'inclusion financière. Il s'agit :

- **De l'éducation.** Elle est mesurée par le niveau d'éducation le plus élevé atteint par l'individu (primaire, secondaire ou tertiaire). La littérature théorique et empirique montre que les individus dotés d'un niveau d'éducation élevé sont plus enclins à disposer d'une meilleure éducation financière et d'être financièrement plus inclus (Hung et al, 2009 ; Arora, 2012). Ainsi tout écart de niveau d'éducation entre les hommes et les femmes conduirait à accroître l'écart de genre en termes d'inclusion financière.
- **Du revenu.** La littérature sur l'inclusion financière, place le revenu comme un important déterminant de l'inclusion financière (Guerineau et Jacolin, 2014). Ainsi, les individus avec des revenus élevés ont plus de chance d'accéder au système financier. Dès lors au Cameroun comme dans la plupart des pays africains, voire en développement, les femmes sont souvent restreintes à certaines activités génératrices de revenus, ce qui réduit leurs chances d'être financièrement incluses par rapport aux hommes (Fleury, 2016). Dans ce travail, la variable « *revenu* » capte le montant que gagne l'individu chaque mois. Cette variable est établie suivant cinq quantiles<sup>2</sup> en fonction des réponses des individus.
- **De la catégorie socioprofessionnelle.** Elle correspond au statut de l'individu sur le marché de l'emploi. Dans ce travail, nous utilisons une variable catégorielle incluant trois modalités : employeur, employé et sans emploi. Lorsqu'un individu exerce un

---

<sup>2</sup> Les quantiles de revenus vont d'un montant mensuel inférieur à 36270 XAF à plus 300000 XAF, évalués en monnaie locale. Le premier quantile correspondant aux individus pauvres vivant avec un salaire mensuel inférieur au salaire minimum du pays et le dernier quantile correspondant aux individus aisés.

emploi rémunéré ou alors est un employeur, il dispose de revenus pour pouvoir ouvrir un compte ou épargner auprès d'une institution financière. Toutefois, les hommes sont plus actifs sur le marché du travail que les femmes, ce qui contribue à l'accroissement de l'écart de genre en matière d'inclusion financière.

- **Des barrières légales.** Elles constituent également une cause de l'écart de genre en termes d'inclusion financière. Certaines dispositions légales discriminent les femmes et limitent leur accès aux héritages et propriétés terriennes, ce qui les empêche de détenir des actifs qu'elles peuvent utiliser comme hypothèques lorsqu'elles souhaiteront contracter un crédit. Les barrières légales peuvent aussi englober les documents requis par les institutions financières, comme la carte d'identité ou le passeport. Dans ce travail, nous mesurons les barrières légales avec une variable catégorielle qui prend la valeur 1 si l'individu répond ne pas avoir accès ou n'utilise pas de produits et services financiers, faute de documents nécessaires.

Le tableau 1 présente les statistiques descriptives sélectives des variables utilisées.

**Tableau 1 : Statistiques descriptives sélectives, par sexe**

|                     | <b>Hommes</b> |       | <b>Femmes</b> |       |
|---------------------|---------------|-------|---------------|-------|
|                     | Moy           | E.T   | Moy           | E.T   |
| Compte formel       | 0,111         | 0,313 | 0,061         | 0,239 |
| Cartes Bancaires    | 0,046         | 0,211 | 0,021         | 0,142 |
| Compte MoMo         | 0,328         | 0,469 | 0,247         | 0,431 |
| Epargne formelle    | 0,509         | 0,499 | 0,452         | 0,497 |
| Crédit formel       | 0,303         | 0,459 | 0,248         | 0,432 |
| Utilisation du MoMo | 0,428         | 0,494 | 0,325         | 0,468 |
| Educ. Primaire      | 0,289         | 0,453 | 0,273         | 0,445 |
| Educ. Secondaire    | 0,436         | 0,496 | 0,371         | 0,482 |
| Educ. Tertiaire     | 0,116         | 0,321 | 0,067         | 0,251 |

**Tableau 1 : Statistiques descriptives sélectives, par sexe (suite)**

|                   |       |       |       |       |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|
| Quantile 1        | 0,206 | 0,405 | 0,267 | 0,442 |
| Quantile 2        | 0,292 | 0,454 | 0,249 | 0,432 |
| Quantile 3        | 0,109 | 0,312 | 0,056 | 0,231 |
| Quantile 4        | 0,023 | 0,152 | 0,011 | 0,103 |
| Quantile 5        | 0,016 | 0,126 | 0,005 | 0,073 |
| Employeur         | 0,005 | 0,071 | 0,002 | 0,047 |
| Employé           | 0,472 | 0,499 | 0,409 | 0,491 |
| Chômeur           | 0,076 | 0,265 | 0,192 | 0,394 |
| Barrières légales | 0,036 | 0,188 | 0,036 | 0,188 |

**Note :** Moy : Moyenne ; E.T : Ecart-Type. MoMo: Mobile Money; Educ: Education.

**Source :** calculs de l'auteur à partir des données Finscope Cameroun 2017.

### 3. Résultats et Discussions

Dans cette section, nous présentons les résultats de la décomposition des écarts de genre en matière d'inclusion financière au Cameroun. L'analyse des résultats porte sur six indicateurs d'inclusion financière regroupés en deux dimensions : l'accès et l'utilisation des produits et services financiers.

#### 3.1. Décomposition des écarts de genre dans l'accès aux produits et services financiers

Le tableau 2 reporte les résultats de la décomposition de l'écart de genre dans l'accès<sup>3</sup> aux services financiers, en incluant les contributions des variables utilisées. Les résultats de la décomposition sont présentés pour chaque indicateur d'accès aux services financiers.

Dans le Tableau 2, la partie expliquée correspond à la partie des écarts de genre qui est contenue dans l'ensemble des variables explicatives du modèle (qui sont des variables socioéconomiques). Ainsi le pourcentage correspondant à cette partie expliquée renvoie à la somme des contributions individuelles des variables explicatives incluses dans le modèle. Dès lors, la partie inexpliquée renvoie à la partie des écarts de genre qui n'est pas expliquée par les variables du modèle, et qui peut ainsi être attribuée à la discrimination.

La décomposition de la détention d'un compte formel montre que les hommes ont 11 % de chance de détenir un compte formel au Cameroun, contre 6 % chez les femmes. Cependant, 92,5 % des écarts sont expliqués par les variables socioéconomiques et les 7,5 % restants sont attribués à la discrimination. En ce qui concerne la partie expliquée, le revenu contribue à 68,2 % des écarts tandis que l'éducation et la catégorie socioprofessionnelle contribuent aux écarts à hauteur de 26,5 % et 0,2 % respectivement. Il convient de noter que le signe positif des coefficients renvoie à un accroissement des écarts tandis que le signe négatif renvoie à une réduction des écarts.

En ce qui concerne la décomposition des écarts de genre dans la détention des cartes bancaires, les hommes ont 4,6 % de chance d'en détenir contre 2,1 % chez les femmes. De plus, 82% des écarts sont expliqués par les variables socioéconomiques du modèle, tandis que les 18 % restants demeurent inexpliqués et sont attribués à la discrimination. De la partie expliquée, le revenu contribue à hauteur de 59 % des écarts tandis que l'éducation et la catégorie socioprofessionnelle contribuent respectivement à hauteur de 21,6 % et 3,4 % des écarts.

Finalement, les résultats de la décomposition de la détention d'un compte mobile money montrent que la probabilité de détenir un compte mobile money chez les hommes est de 32,9 % contre 24,7 % chez les femmes. 95,2 % des écarts sont expliqués par les variables socioéconomiques du modèle et les 4,8 % restants constituent la part inexpliquée. Spécifiquement, le revenu contribue à 32,7 % des écarts tandis que l'éducation et la catégorie socioprofessionnelle contribuent respectivement à 59,2 % et 3,3 % des écarts.

Globalement, les écarts de genre dans l'accès aux services financiers sont largement expliqués par les variables socioéconomiques du modèle, avec plus de 80 % de contribution aux écarts. La partie restante ou inexpliquée des écarts dans l'accès aux produits et services financiers peut être due à la discrimination contre les femmes dans le système financier.

---

<sup>3</sup> L'accès aux services financiers est approximé par la détention d'un compte formel, la détention des cartes débit/crédit et la détention d'un compte Mobile Money.

**Tableau 2 : Résultats de la décomposition des écarts de genre dans l'accès aux produits et services financiers au Cameroun**

|                        | <b>Compte Formel</b> |               | <b>Cartes Bancaires</b> |               | <b>Compte MoMo</b>   |               |
|------------------------|----------------------|---------------|-------------------------|---------------|----------------------|---------------|
| Hommes                 | 0,111                |               | 0,046                   |               | 0,329                |               |
| Femmes                 | 0,06                 |               | 0,021                   |               | 0,247                |               |
| Ecart                  | 0,049                |               | 0,026                   |               | 0,081                |               |
| Expliquée              | 0,045 (92,5 %)       |               | 0,021 (82 %)            |               | 0,078 (95 %)         |               |
| Inexpliquée            | 0,004 (7,5 %)        |               | 0,005 (18 %)            |               | 0,004 (5 %)          |               |
|                        | Coef                 | Contrib       | Coef                    | Contrib       | Coef                 | Contrib       |
| <b>Barrières</b>       | -0,012***<br>(0,000) | <b>-2,4 %</b> | -0,005**<br>(0,000)     | <b>-0.2 %</b> | 0,000<br>(0,000)     | <b>0 %</b>    |
| <b>Cat. Socio-prof</b> |                      | <b>0,2 %</b>  |                         | <b>3,5 %</b>  |                      | <b>3,3 %</b>  |
| Employeur              | 0,003<br>(0,000)     | 0,61 %        | 0,004<br>(0,000)        | 1.57 %        | 0,002<br>(0,000)     | 0,25 %        |
| Employé                | -0,007***<br>(0,001) | -14,2 %       | -0,002***<br>(0,001)    | -8.6 %        | -0,004*<br>(0,001)   | -1,7 %        |
| Chômeur                | 0,068***<br>(0,001)  | 13,8 %        | 0,027***<br>(0,001)     | 10.6 %        | 0,039<br>(0,003)     | 4,8 %         |
| <b>Education</b>       |                      | <b>26,5 %</b> |                         | <b>21,6 %</b> |                      | <b>59,2 %</b> |
| Primaire               | -0,032**<br>(0,009)  | -47 %         | -0,177***<br>(0,001)    | -69,9 %       | -0,008***<br>(0,002) | -10 %         |
| Secondaire             | 0,024<br>(0,005)     | 4,9 %         | 0,125***<br>(0,001)     | 49,2 %        | 0,025***<br>(0,004)  | 31,7 %        |
| Tertiaire              | 0,033***<br>(0,005)  | 68,6 %        | 0,057***<br>(0,000)     | 24,3 %        | 0,031***<br>(0,001)  | 38,2 %        |
| <b>Revenu</b>          |                      | <b>68,2 %</b> |                         | <b>59,2 %</b> |                      | <b>32,7 %</b> |
| Q1                     | 0,006***<br>(0,001)  | 13 %          | 0,003***<br>(0,000)     | 10,2 %        | 0,008***<br>(0,002)  | 9,3 %         |
| Q2                     | -0,001<br>(0,000)    | -0,2 %        | 0,016**<br>(0,001)      | 6,3 %         | 0,039***<br>(0,001)  | 4,8 %         |
| Q3                     | 0,016***<br>(0,002)  | 33,2 %        | 0,032***<br>(0,001)     | 12,6 %        | 0,012***<br>(0,001)  | 15,5 %        |
| Q4                     | 0,007***<br>(0,001)  | 13,2 %        | 0,003***<br>(0,001)     | 13,3 %        | 0,002**<br>(0,001)   | 1,5 %         |
| Q5                     | 0,004***<br>(0,001)  | 9,1 %         | 0,004***<br>(0,001)     | 16,9 %        | 0,001**<br>(0,001)   | 1,59 %        |
| Obs.                   | 6826                 |               | 6826                    |               | 6826                 |               |

*Note* : Les écarts-types robustes sont consignés entre parenthèses, \*\*\*  $p < 0,01$  ; \*\*  $p < 0,05$  ; \*  $p < 0,1$ . Coef : Coefficients ; Contrib : Contributions. Q : Quantile de revenus.

*Source* : l'auteur, à partir des résultats obtenus sur Stata 16.

### **3.2. Décomposition des écarts de genre dans l'utilisation des produits et services financiers**

Le tableau 3 présente les résultats de la décomposition des écarts de genre dans l'utilisation<sup>4</sup> des services financiers, en incluant les contributions des variables utilisées. Les résultats de la décomposition sont présentés pour chaque indicateur de l'utilisation des services financiers. Comme dans le cas précédent, nous rappelons que la partie expliquée correspond à la partie des écarts de genre expliquée individuellement par l'ensemble des variables explicatives du modèle et les pourcentages associés à la partie inexpliquée correspondent à la partie des écarts due à la discrimination.

La décomposition de l'épargne auprès d'une institution financière formelle montre que la probabilité des hommes à épargner dans une institution financière formelle au Cameroun est de 50,9 % contre 45,4 % chez les femmes. Toutefois, les écarts de genre dans l'épargne formelle sont totalement expliqués par les variables socioéconomiques du modèle. Ainsi, le revenu contribue à hauteur de 52,3 % de ces écarts, tandis que l'éducation et la catégorie socioprofessionnelle expliquent le reste des écarts. Comme nous l'avons mentionné plus haut, un signe positif des coefficients traduit un accroissement des écarts tandis qu'un signe négatif traduit une réduction de ceux-ci.

Concernant la décomposition de l'accès au crédit formel, les hommes ont 30,4 % de chance d'obtenir un crédit formel au Cameroun contre 24,9 % de chance chez les femmes. De plus, 59 % de ces écarts sont expliqués par les variables socioéconomiques du modèle tandis que les 41% restants constituent la partie inexpliquée. Le revenu contribue à 7,1 % des écarts tandis que l'éducation et la catégorie socioprofessionnelle contribuent respectivement à 37,7 % et 15,7 % des écarts.

Enfin, la décomposition de l'utilisation du Mobile money montre que 42,9 % des hommes sont enclins à utiliser le Mobile Money au Cameroun contre 32,5 % chez les femmes. 71,1 % de ces écarts sont expliqués par les variables socioéconomiques du modèle et les 28,9 % restant constituent la partie inexpliquée. Spécifiquement, le revenu contribue à expliquer 12,8 % des écarts alors que l'éducation explique 49,6 % de ces écarts. Au total, les écarts de genre dans l'utilisation des produits et services financiers sont très largement expliqués par les variables socioéconomiques du modèle. La partie restante ou inexpliquée est attribuée aux discriminations vis-à-vis des femmes dans le système financier.

---

<sup>4</sup> L'utilisation des services financiers est approximée par l'épargne, l'accès au crédit et l'utilisation des services Mobile Money.

**Tableau 3 : Résultats de la décomposition des écarts de genre dans l'utilisation des produits et services financiers au Cameroun**

|                        | Epargne Formelle    |               | Crédit Formel        |               | Utilisation Du MoMo |               |
|------------------------|---------------------|---------------|----------------------|---------------|---------------------|---------------|
| Hommes                 | 0,509               |               | 0,304                |               | 0,429               |               |
| Femmes                 | 0,453               |               | 0,249                |               | 0,325               |               |
| Ecart                  | 0,057               |               | 0,055                |               | 0,104               |               |
| Expliquée              | 0,069 (122,8 %)     |               | 0,032 (59 %)         |               | 0,074 (71,1 %)      |               |
| Inexpliquée            | -0,0130 (-22,8 %)   |               | 0,023 (41 %)         |               | 0,029 (28,9 %)      |               |
|                        | Coef                | Contrib       | Coef                 | Contrib       | Coef                | Contrib       |
| <b>Barrières</b>       | 0,000<br>(0,000)    | <b>0 %</b>    | -0,009***<br>(0,000) | <b>-1,6 %</b> | -0,001<br>(0,000)   | <b>0,1 %</b>  |
| <b>Cat. Socio-prof</b> |                     | <b>33,7 %</b> |                      | <b>15,7 %</b> |                     | <b>-1,1 %</b> |
| Employeur              | 0,001<br>(0,000)    | 0,2 %         | 0,006*<br>(0,000)    | 1,1 %         | 0,001<br>(0,000)    | 0,1 %         |
| Employé                | 0,006***<br>(0,001) | 10,4 %        | 0,025***<br>(0,001)  | 4,6 %         | -0,018*<br>(0,001)  | -1,7 %        |
| Chômeur                | 0,013***<br>(0,003) | 23,1 %        | 0,055*<br>(0,003)    | 10 %          | 0,006<br>(0,004)    | 0,6 %         |
| <b>Education</b>       |                     | <b>33,9 %</b> |                      | <b>37,8 %</b> |                     | <b>49,6 %</b> |
| Primaire               | 0,061***<br>(0,001) | 10,8 %        | -0,042***<br>(0,001) | -7,7 %        | -0,046**<br>(0,001) | -4,4 %        |
| Secondaire             | 0,083***<br>(0,002) | 14,6 %        | 0,028***<br>(0,002)  | 23,3 %        | 0,309***<br>(0,003) | 29,9 %        |
| Tertiaire              | 0,065***<br>(0,001) | 11,5 %        | 0,121***<br>(0,002)  | 22 %          | 0,250***<br>(0,001) | 24,2 %        |
| <b>Revenu</b>          |                     | <b>52,3 %</b> |                      | <b>7,1 %</b>  |                     | <b>12,8 %</b> |
| Q1                     | 0,038**<br>(0,002)  | 6,7 %         | 0,042***<br>(0,002)  | 7,7 %         | 0,084***<br>(0,002) | 8,1 %         |
| Q2                     | 0,063***<br>(0,002) | 11,1 %        | -0,003<br>(0,001)    | -0,6 %        | 0,051***<br>(0,001) | -4,9 %        |
| Q3                     | 0,015***<br>(0,001) | 27,2 %        | -0,005<br>(0,001)    | -2,7 %        | 0,084***<br>(0,001) | 8,1 %         |
| Q4                     | 0,025***<br>(0,000) | 4,4 %         | 0,003<br>(0,001)     | 0,6 %         | 0,005<br>(0,001)    | 0,5 %         |
| Q5                     | 0,018***<br>(0,000) | 3,2 %         | 0,012<br>(0,001)     | 2,2 %         | 0,010*<br>(0,001)   | 0,9 %         |
| Obs.                   | 6826                |               | 6825                 |               | 6826                |               |

**Note** : Les écarts-types robustes sont consignés entre parenthèses, \*\*\*  $p < 0,01$  ; \*\*  $p < 0,05$  ; \*  $p < 0,1$ .  
Coef : Coefficients ; Contrib : Contributions. Q : Quantile de revenus.

**Source** : l'auteur, à partir des résultats obtenus sur Stata 16.

## Conclusion et implications

L'inclusion financière est reconnue par les Nations Unies comme étant un catalyseur et un levier de développement durable (Guérineau et Jacolin, 2014). Elle facilite la réduction de la pauvreté et des inégalités, elle favorise le développement inclusif. Toutefois, la question d'inégalité d'accès et d'utilisation des services financiers est persistante dans les pays en développement. Au Cameroun par exemple, bien que le niveau d'inclusion financière ait progressé ces dernières années, les écarts entre les hommes et les femmes n'ont pas reculé pour autant.

L'objectif de ce travail était donc d'analyser les causes des écarts de genre en matière d'inclusion financière au Cameroun. Grâce aux données du Finscope 2017 sur le Cameroun, nous avons utilisé la décomposition de Fairlie sur un ensemble de six variables d'inclusion financière captant à la fois l'accès et l'utilisation des produits et services financiers. Les résultats de la décomposition montrent qu'il existe un écart dans tous les indicateurs d'accès et d'utilisation des produits et services financiers en faveur des hommes. De plus, les résultats montrent que le plus grand contributeur de l'écart de genre dans l'accès aux produits et services financiers est le revenu avec plus de 50 % de contribution tandis que le plus grand contributeur de l'écart de genre dans l'utilisation des produits et services financiers est l'éducation avec en moyenne plus de 35 % de contribution.

Sur la base de ces résultats, les décisions de politique économique au Cameroun doivent s'orienter vers une facilitation d'un accès équitable à l'éducation entre les hommes et les femmes, ainsi qu'au développement des politiques favorisant une plus grande participation économique des femmes afin d'accroître leurs revenus et faciliter une plus grande inclusivité financière de celles-ci.

## Références bibliographiques

- Abdu, M., Buba, A., Adamu, I., and Muhammad, T. (2015). Drivers of financial inclusion and gender gap in nigeria. *The Empirical Econometrics and Quantitative Economics Letters (EEQEL)*, 4(4):186–199
- AFI (2017). Maya declaration progress report: Commitment to impacts. Technical report, Alliance for Financial inclusion. reportdigital.pdf, Maya Declaration progress, 2017.
- AFI (2016). Policy framework to support women's financial inclusion. Technical report, AFI special report.
- AFI (2013). Measuring financial inclusion: Core set of financial inclusion indicators. Technical report, cahier de recherche, Financial Inclusion Data Working Group (FIDWG).
- Adegbite, O. O. and Machethe, C. L. (2020). Bridging the financial inclusion gender gap in smallholder agriculture in nigeria: An untapped potential for sustainable development. *World Development*, 127:104755.
- Akhter, J. and Cheng, K. (2020). Sustainable empowerment initiatives among rural women through microcredit borrowings in bangladesh. *Sustainability*, 12(6): 2275.
- Arora, R. U. (2012). Financial inclusion and human capital in developing asia: The Australian connection. *Third World Quarterly*, 33(1):177–197.
- Aterido, R., Beck, T., and Iacovone, L. (2013). Access to finance in Sub-Saharan Africa: is there a gender gap? *World development*, 47:102–120.
- Balasubramanian, S. A., Kuppusamy, T., and Natarajan, T. (2019). Financial inclusion and land ownership status of women. *International Journal of Development Issues*.
- Banque Mondiale, (2015). *Financial Inclusion: Achieving Universal Financial Access by 2020 (Overview)*. Retrieved July 27, 2015, from World Bank: [www.worldbank.org/en/topic/financialinclusion/brief/achieving-universal-financialaccess-by-2020](http://www.worldbank.org/en/topic/financialinclusion/brief/achieving-universal-financialaccess-by-2020)
- Basavaraj, A. and Bhattacharjee, M. (2014). A study of household borrowing in the villages of channarayapatna block, hassan district. *Journal of Business and Economic Policy*, 1(1):71–83.
- Benería, L., Berik, G., and Floro, M. (2015). *Gender, development and globalization: economics as if all people mattered*. Routledge.
- Blinder, A. S. (1973). Wage discrimination: reduced form and structural estimates. *Journal of Human resources*, pages 436–455.
- Botric, V. and Broz, T. (2017). Gender differences in financial inclusion: Central and south eastern europe. *South-Eastern Europe Journal of Economics*, 15(2).
- Chamlou, N., Klapper, L., and Muzi, S. (2008). *The environment for women's entrepreneurship in the Middle East and North Africa*. The World Bank.
- Demirguc-Kunt, A., L. Klapper, D. Singer, S. Ansar et J. Hess. 2018, *The Global Findex Database 2017: Measuring financial inclusion and the fintech revolution*, The World Bank.
- Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L. F., and Singer, D. (2013). Financial inclusion and legal discrimination against women: evidence from developing countries. *World Bank Policy Research Working Paper*, (6416).

- Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L. F., Singer, D., and Van Oudheusden, P. (2015). The global finindex database 2014: Measuring financial inclusion around the world. *World Bank Policy Research Working Paper*, (7255).
- Emerick, K., De Janvry, A., Sadoulet, E., and Dar, M. H. (2016). Technological innovations, downside risk, and the modernization of agriculture. *American Economic Review*, 106(6):1537–61.
- Fairlie, R. W. (2006). An extension of the blinder-oaxaca decomposition technique to logit and probit models. *Journal of economic and social measurement*, 30(4):305–316.
- Fairlie, R. W. and Meyer, B. D. (1999). Ethnic and racial self-employment differences and possible explanations. *Journal of human resources*, pages 757–793.
- Fanta, A. and Mutsonziwa, K. (2016). Gender and financial inclusion: Analysis of financial inclusion of women in the sadc region. *Policy research paper*, (01).
- Fleury, L. (2016). *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles-3e éd.* Armand Colin.
- Ghosh, S. and Vinod, D. (2017). What constrains financial inclusion for women? evidence from indian micro data. *World Development*, 92:60–81.
- Guérineau, S. and Jacolin, L. (2014). L’inclusion financière en Afrique subsaharienne: faits stylisés et déterminants. *Revue d’économie financière*, (4): 57-80.
- Hung, A. A., Parker, A. M., and Yoong, J. (2009). Defining and measuring financial literacy (rand working paper wr-708). *Social Science Research Network*. Retrieved September, 8:2016.
- Jann, B. (2008). The blinder–oaxaca decomposition for linear regression models. *The Stata Journal*, 8(4):453–479.
- Klasen, S. and Lamanna, F. (2009). The impact of gender inequality in education and employment on economic growth: new evidence for a panel of countries. *Feminist economics*, 15(3):91–132.
- Lusardi, A. and Tufano, P. (2009). Debt literacy, financial experiences. Technical report, and overindebtedness.
- Malapit, H. J. L. (2012). Are women more likely to be credit constrained? evidence from lowincome urban households in the philippines. *Feminist Economics*, 18(3):81–108.
- Mishra, K. and Sam, A. G. (2016). Does women’s land ownership promote their empowerment? Empirical evidence from nepal. *World Development*, 78:360–371.
- Naidoo, S. and Hilton, A. (2006). Access to finance for women entrepreneurs in south africa. *Pretoria: International Finance Corporation/Department of Trade and Industry/FinMark Trust*.
- Oaxaca, R. (1973). Male-female wage differentials in urban labor markets. *International economic review*, pages 693–709.
- ONU Femme (2014). Enquête Mondiale sur le rôle des femmes 2014: Egalité de genre et développement durable. Rapport, ISBN 978-92-1-130330-8.UNFPA, (2018).
- Pitt, M. M., Khandker, S. R., and Cartwright, J. (2006). Empowering women with micro finance: Evidence from bangladesh. *Economic Development and Cultural Change*, 54(4):791–831.

Quisumbing, A. R. and Pandolfelli, L. (2010). Promising approaches to address the needs of poor female farmers: Resources, constraints, and interventions. *World development*, 38(4):581–592.

Rajeev, M., Bhattacharjee, M., and Vani, B. (2015). *Crop Insurance and Risk Mitigation: Experiences from India: The International Center for Development and Decent Work*, volume 15. kassel university press GmbH.

Safavian, M. and Haq, A. (2013). *Are Pakistan's Women Entrepreneurs Being Served by the Microfinance Sector?: Are They Being Served by the Microfinance Sector?* World Bank Publications.

Swamy, V. (2014). Financial inclusion, gender dimension, and economic impact on poor households. *World development*, 56:1–15.

## Annexes

**Tableau A.1 : Definition des variables**

| Variable             | Définition                                                                                                            |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Compte formel        | Prend la valeur 1 si le répondant a un compte auprès d'une institution financière formelle et 0 dans le cas contraire |
| Cartes Bancaire      | Prend la valeur 1 si le répondant détient une carte Débit/Crédit et 0 dans le cas contraire                           |
| Compte MoMo          | Prend la valeur 1 si le répondant dispose d'un compte Mobile Money et 0 dans le cas contraire                         |
| Epargne formelle     | Prend la valeur 1 si l'individu épargne dans une institution financière formelle et 0 sinon                           |
| Crédit formel        | Prend la valeur 1 si l'individu a obtenu un crédit auprès d'une institution financière formelle et 0 sinon            |
| Utilisation du MoMo  | Prend la valeur 1 si l'individu utilise le Mobile money et 0 sinon                                                    |
| Education primaire   | Prend la valeur 1 si le niveau d'éducation le plus élevé du répondant est le primaire et 0 dans le cas contraire      |
| Education secondaire | Prend la valeur 1 si le niveau d'éducation le plus élevé du répondant est le secondaire et 0 dans le cas contraire    |
| Education tertiaire  | Prend la valeur 1 si le niveau d'éducation le plus élevé du répondant est le tertiaire et 0 dans le cas contraire     |
| Quantile 1           | Correspond au revenu mensuel du répondant inférieur à 36270 FCFA                                                      |
| Quantile 2           | Correspond au revenu mensuel du répondant compris entre 36271 FCFA et 100000 FCFA                                     |
| Quantile 3           | Correspond au revenu mensuel du répondant compris entre 100001 FCFA et 200000 FCFA                                    |
| Quantile 4           | Correspond au revenu mensuel du répondant compris entre 200001 FCFA et 300000 FCFA                                    |
| Quantile 5           | Correspond au revenu mensuel du répondant supérieur à et 300000 FCFA                                                  |
| Employeur            | Correspond à 1 si l'individu est employeur et 0 sinon                                                                 |
| Employé              | Correspond à 1 si l'individu est employé et 0 sinon                                                                   |
| Chômeur              | Correspond à 1 si l'individu est chômeur et 0 sinon                                                                   |
| Barrières légales    | Correspond à 1 si l'individu rencontre des barrières légales et 0 sinon                                               |

**Source** : calculs de l'auteur à partir des données Finscope Cameroun 2017.

**Tableau A.2 : Estimation Probit de la décomposition de Fairlie de l'accès aux produits et services financiers**

|                        | <b>Compte<br/>formel</b> | <b>Cartes<br/>Bancaires</b> | <b>Utilisation MoMo</b> |
|------------------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| <b>Barrières</b>       | -0,681**<br>(0,285)      | -0,652<br>(0,458)           | -0,093<br>(0,134)       |
| <b>Employeur</b>       | 0,408<br>(0,346)         | 0,734**<br>(0,364)          | 0,181<br>(0,335)        |
| <b>Employé</b>         | -0,484***<br>(0,078)     | -0,441***<br>(0,114)        | -0,116**<br>(0,055)     |
| <b>Chômeur</b>         | -0,836***<br>(0,200)     | -0,553**<br>(0,266)         | -0,124<br>(0,102)       |
| <b>Primaire</b>        | 1,009***<br>(0,240)      | 5,721***<br>(0,174)         | 0,463***<br>(0,098)     |
| <b>Secondaire</b>      | 1,185***<br>(0,234)      | 5,893***<br>(0,133)         | 1,139***<br>(0,092)     |
| <b>Tertiaire</b>       | 1,807***<br>(0,241)      | 6,651***<br>(0,142)         | 2,287***<br>(0,119)     |
| <b>Q1</b>              | -0,802***<br>(0,158)     | -1,130***<br>(0,334)        | -0,307***<br>(0,076)    |
| <b>Q2</b>              | 0,056<br>(0,087)         | -0,255**<br>(0,128)         | 0,338***<br>(0,062)     |
| <b>Q3</b>              | 0,889***<br>(0,094)      | 0,513***<br>(0,119)         | 0,673***<br>(0,083)     |
| <b>Q4</b>              | 1,451***<br>(0,169)      | 0,896***<br>(0,182)         | 0,364**<br>(0,165)      |
| <b>Q5</b>              | 1,266***<br>(0,200)      | 1,165***<br>(0,208)         | 0,472**<br>(0,211)      |
| <b>Constante</b>       | -2,363***<br>(0,236)     | -7,558***<br>(0,135)        | -1,495<br>(0,099)       |
| <b>N-Probit</b>        | 3321                     | 3321                        | 3321                    |
| <b>N-Decomposition</b> | 6826                     | 6826                        | 6826                    |
| <b>LR Chi2</b>         | 669,84***                | 382,21***                   | 936,26***               |
| <b>Pseudo R2</b>       | 0,289                    | 0,306                       | 0,222                   |

**Note :** Les écarts-types robustes sont consignés entre parenthèses, \*\*\*  $p < 0,01$  ; \*\*  $p < 0,05$  ; \*  $p < 0,1$ . Q : Quantile de revenus. MoMo : Mobile Money

**Source :** l'auteur, à partir des résultats obtenus sur Stata 16.

**Tableau A.3 : Estimation Probit de la décomposition de Fairlie de l'utilisation des produits et services financiers**

|                        | <b>Epargne<br/>Formelle</b> | <b>Crédit<br/>Formel</b> | <b>Utilisation<br/>MoMo</b> |
|------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| <b>Barrières</b>       | -0,109<br>(0,119)           | -0,415**<br>(0,138)      | -0,156<br>(0,126)           |
| <b>Employeur</b>       | 0,070<br>(0,329)            | 0,574*<br>(0,312)        | 0,126<br>(0,3384)           |
| <b>Employé</b>         | 0,225***<br>(0,050)         | 0,207***<br>(0,052)      | -0,101*<br>(0,052)          |
| <b>Chômeur</b>         | -0,337***<br>(0,090)        | -0,167*<br>(0,097)       | -0,016<br>(0,093)           |
| <b>Primaire</b>        | 0,455***<br>(0,070)         | 0,407***<br>(0,076)      | 0,414***<br>(0,080)         |
| <b>Secondaire</b>      | 0,365***<br>(0,068)         | 0,469***<br>(0,074)      | 0,967***<br>(0,077)         |
| <b>Q1</b>              | -0,137**<br>(0,062)         | -0,177***<br>(0,065)     | -0,297***<br>(0,067)        |
| <b>Q2</b>              | 0,210***<br>(0,055)         | -0,021<br>(0,057)        | 0,272***<br>(0,058)         |
| <b>Q3</b>              | 0,818***<br>(0,081)         | -0,102<br>(0,080)        | 0,497***<br>(0,081)         |
| <b>Q4</b>              | 0,911***<br>(0,164)         | 0,057<br>(0,153)         | 0,112<br>(0,163)            |
| <b>Q5</b>              | 0,891***<br>(0,200)         | (0,284)<br>0,178         | 0,342<br>(0,210)            |
| <b>Constante</b>       | -0,550***<br>(0,074)        | -0,937***<br>(0,080)     | -0,997***<br>(0,082)        |
| <b>N-Probit</b>        | 3321                        | 3321                     | 3321                        |
| <b>N-Decomposition</b> | 6826                        | 6826                     | 6826                        |
| <b>LR Chi2</b>         | 112,26***                   | 93,62***                 | 746,61***                   |
| <b>Pseudo R2</b>       | 0,065                       | 0,023                    | 0,162                       |

**Note :** Les écarts-types robustes sont consignés entre parenthèses, \*\*\*  $p < 0,01$  ; \*\*  $p < 0,05$  ; \*  $p < 0,1$ . Q : Quantile de revenus. MoMo : Mobile Money.

**Source :** l'auteur, à partir des résultats obtenus sur Stata 16.